



## CONFEDERATION SUISSE

### BOURSES D'EXCELLENCE POUR : DOCTORAT – POSTDOCTORAT – STAGES DE RECHERCHES

#### ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020

#### Présentation du Programme :

La Confédération Suisse offre, au titre de l'année universitaire 2019/2020, dix (10) à vingt-cinq (25) bourses au profit d'étudiants provenant de certains pays africains, dont le Maroc, désirant poursuivre leurs études au sein des Universités suisses.

Ces bourses sont accordées aux étudiants titulaires d'un diplôme de Master, ou équivalent, dans le but de parfaire leurs connaissances ou de réaliser des travaux de recherche dans les domaines auxquels les Universités suisses accordent une attention particulière et qui intéressent, au même titre, le développement économique et social du Maroc.

#### Programmes couverts par la bourse :

L'offre de bourses comprend trois types de programmes d'études :

- ✓ Doctorats (36 mois) ;
- ✓ Stages de recherche (12 mois) ;
- ✓ Etudes postdoctorales (12 mois).

#### N.B.

- Une priorité sera accordée aux candidatures soumises dans le cadre d'une coopération entre une Université marocaine et une Université suisse ;
- Les bourses de formations artistiques sont exclues.

#### Avantages de la bourse :

La bourse comprend une assurance médicale ainsi qu'une allocation mensuelle de l'ordre de:

- ✓ 1920 Francs suisses/mois pour le Doctorat et les Stages de recherche ;
- ✓ 3500 Francs suisses/mois pour les Etudes Post-doctorales.

**NB.** Autres avantages de la bourse : voir PP 15 et 16 du Guide de candidature « *FCS Application Guidelines\_eng\_2019\_2020* ».

#### Conditions d'admissions :

Les candidats aux dites bourses doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- ✓ Avoir un diplôme de Master ou diplôme équivalent (pour les stages de recherche et les doctorats). Les candidats en cours de préparation de leurs Masters doivent obtenir leurs diplômes avant le 31 août 2019 ;



Être titulaire d'un diplôme de Doctorat (pour postuler aux bourses de Post-doctorat). La demande d'une bourse Post-doctorale doit être faite au maximum trois (3) années après l'obtention du Doctorat (Doctorat obtenu après le 31 décembre 2015 et avant le 31 août 2019) ;

Avoir moins de 35 ans au moment de postuler aux bourses de stages de recherche ou de Doctorat (Né (e) après le 31 décembre 1983) ;

- ✓ Résider au Maroc au moment du dépôt de la candidature. Les candidats qui sont en Suisse depuis plus d'un (1) an ne sont pas éligibles auxdites bourses ;
- ✓ Fournir une lettre (ou e-mail) d'un professeur, d'une université ou haute école suisse, confirmant son accord de superviser le Stage de recherche, Doctorat ou études Post-doctorales ;
- ✓ Présenter un projet de recherche ainsi qu'un échéancier (Prière d'y accorder toute l'attention nécessaire car c'est le principal document de la candidature) ;
- ✓ Avoir les connaissances linguistiques suffisantes pour mener à bien la recherche, les études doctorales ou postdoctorales.

**NB.**

- Voir de plus amples informations sur le Guide de candidature « *FCS Application Guidelines\_eng\_2019\_2020* », **PP 20 et 21** ;
- Pour trouver un encadrant, voir plus d'informations sur le guide de candidature « *FCS Application Guidelines\_eng\_2019\_2020* », **P 22**.

### **Dossier de candidature :**

Les dossiers de candidature doivent être déposés en deux (02) exemplaires (1 version originale plus 1 copie) auprès de la Direction de la Coopération et du Partenariat.

Chaque exemplaire du dossier doit comprendre les documents suivants, dans l'ordre indiqué :

- 1- Formulaire de candidature, ci-joint, minutieusement rempli et signé (document n°2) ;
- 2- Curriculum-Vitae complet mentionnant la liste de vos publications ;
- 3- Lettre de motivation (maximum 2 pages) ;
- 4- Un projet de recherche détaillé (maximum 5 pages) et signé. Utiliser obligatoirement le modèle officiel ci-joint (document n°3) ;
- 5- Une copie de la lettre (ou e-mail) d'un professeur suisse, appartenant à l'établissement dans lequel le candidat souhaite s'inscrire, attestant qu'il est d'accord pour superviser le Stage de Recherche, le Doctorat ou le Post-doctorat. Le candidat est prié de joindre un bref CV du futur professeur encadrant. Dans le cas où le candidat postule pour un programme doctoral structuré, il doit fournir une lettre d'admission ou une preuve que son admission est en cours d'examen ;
- 6- Copies certifiées conformes de toutes les attestations et les diplômes déjà obtenus ainsi que les relevés de notes y afférents ;
- 7- Deux (2) lettres de recommandation de Professeurs dans le domaine de recherche ou d'études du candidat. Utiliser obligatoirement le formulaire officiel de recommandation ci-joint (document n° 4) ;
- 8- Certificat médical selon le modèle ci-joint (document n° 5) ;
- 9- Copies certifiées conformes du passeport (page principale comportant vos données personnelles).

**NB.**

- Il est à la charge du candidat de trouver un Professeur-encadrant suisse (Il s'agit de la première étape à effectuer dans la procédure de candidature). Pour entamer des

contacts avec les Professeurs suisses, veuillez consulter les sites web des Universités de votre choix ou utiliser les liens suivants : <https://www.swissuniversities.ch/fr/> ;

- Tous les documents officiels, joints à la présente annonce, doivent impérativement être renseignés sur ordinateur avant d'être imprimés et signés. **Les documents manuscrits ne seront pas acceptés** ;
- Les documents établis dans une autre langue que le français ou l'anglais doivent être accompagnés par une traduction officielle dans ces deux langues (Pour les attestations, la traduction établie par les Universités ou écoles d'origine est acceptée) ;
- Respecter l'ordre indiqué ci-haut ;
- Les dossiers incomplets ou mal présentés seront rejetés par les autorités suisses compétentes.

### Critères de sélection :

Compte tenu qu'il s'agit d'un programme d'excellence, et vu le nombre limité des bourses offertes, la sélection des candidats se fait essentiellement sur la base de :

- ✓ Le profil académique du candidat, l'excellence de son dossier de candidature, ses capacités de recherches et ses motivations ;
- ✓ L'originalité et la qualité du projet de recherche ;
- ✓ Les synergies et le potentiel pour une future collaboration académique (pour la partie suisse) ;
- ✓ Les candidatures soumises dans le cadre d'une coopération entre une Université marocaine et Une université suisse ont la priorité.

### Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction de la Coopération et du Partenariat **au plus tard le vendredi 23 novembre 2018**.

Adresse :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,  
Direction de la Coopération et du Partenariat,  
Service de la Coopération Estudiantine et des Bourses,  
35, Av. Ibn Sina, Agdal, Rabat.



### Important :

Les candidats consultant la présente annonce sur des supports d'information autres que le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont priés de télécharger les documents officiels de candidature à partir du site du Ministère :

<http://www.enssup.gov.ma/ar/bourse-de-cooperation>